

Le registre a prouvé sa valeur

Le Soleil

20 mai 2006

Cukier, Wendy

Présidente, Coalition pour le contrôle des armes et professeure à la Ryerson University (Toronto)

Les conservateurs, cédant aux pressions du puissant lobby des armes, vont démanteler le système de contrôle des armes. Harper va mettre en place sous peu une amnistie afin que les propriétaires qui enfreignent la loi (en ne renouvelant pas leur permis ou en n'enregistrant pas leur carabines ou fusils de chasse) ne soient pas accusés.

L'information relative à l'enregistrement ne sera plus vérifiée. De plus, les conservateurs présenteront un projet de loi afin de démanteler la législation. Toutefois, les policiers et les groupes de femmes, de santé publique et de prévention du suicide du Québec affirment que la loi est essentielle afin que nos communautés soient sécuritaires.

Le registre représente un outil important que les policiers consultent 5000 fois par jour. Le système sert à la prévention du crime et aux enquêtes policières. Denis Côté, président de la Fédération des policiers municipaux du Québec, affirme : "Il est nécessaire d'exercer un contrôle sur toutes les armes à feu. L'octroi de permis réduit les chances que des individus dangereux aient accès à des armes. L'enregistrement responsabilise les propriétaires. Nous croyons que les changements proposés mettront en danger le public et nos policiers." Yves Francoeur, président de la Fraternité des policiers de la ville de Montréal et premier policier arrivé sur les lieux lors de la tuerie de l'École Polytechnique, ajoute : "Lorsqu'une tragédie se produit, tous se demandent ce qui peut être fait. C'est simple : il faut s'assurer que les individus dangereux n'aient pas accès à des armes. Une arme de chasse entre de mauvaises mains est tout aussi dangereuse qu'une arme de poing. Le gouvernement doit renforcer nos lois et non les démanteler."

Le nombre de décès et de blessures par arme à feu est à son plus bas depuis 30 ans. Le nombre de vols, de suicides et d'homicides conjugaux avec arme à feu, ainsi que le nombre d'homicides avec une arme de chasse ont connu une baisse substantielle. En 1995, il y avait 289 décès, dont 62 homicides par arme à feu, au Québec. En 2004, le coroner a affirmé qu'il y a eu 166 décès et 28 homicides.

Il y a eu des difficultés par le passé. Toutefois, la vérificatrice générale a confirmé que le programme a coûté moins d'un milliard au cours d'une période de 10 ans (même si Harper a affirmé qu'il s'agissait de beaucoup plus) et que le système est désormais bien administré. Démanteler le système maintenant n'épargnerait que très peu. Éliminer l'enregistrement des armes longues n'économiserait que 10 millions \$ par année. Les conservateurs ont également annoncé l'élimination et le remboursement de certains frais. Cette promesse coûtera 120 millions \$.

Souhaitons-nous qu'il soit plus facile pour les individus dangereux d'avoir des armes ? Les États-Unis ont répondu oui. Mais les Canadiens veulent davantage de contrôle des armes à feu. La majorité silencieuse doit se faire entendre.